

**Commission économique pour l'Europe****Réunion régionale d'examen «Beijing+20»**

Genève, 6 et 7 novembre 2014

Point 4 de l'ordre du jour provisoire

**Tendances à long terme en matière d'égalité des sexes
et d'autonomisation des femmes dans la région de la CEE****Tendances en matière d'égalité des sexes
dans la région de la CEE****Note de la Division de statistique de la CEE¹***Résumé*

Dans sa résolution 2013/18, le Conseil économique et social a engagé les commissions régionales de l'ONU à entreprendre un examen au niveau régional de la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing et des textes issus de la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale, en vue d'évaluer les progrès réalisés en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes. La présente note porte sur les tendances en matière d'égalité des sexes dans certains domaines qui ont été observées au cours des quinze à vingt dernières années à l'aide de données issues de la base de données de la CEE sur les statistiques différenciées selon le sexe. Elle passe en revue des questions telles que l'espérance de vie, l'éducation, l'emploi, le salaire, le pouvoir et la prise de décisions, et la violence à l'égard des femmes. Nonobstant les progrès considérables enregistrés dans la plupart des pays, des écarts importants subsistent entre la situation des hommes et celle des femmes. On note également de grandes disparités entre les pays de la CEE dans tous les domaines étudiés.

¹ Le présent document est soumis hors délai en raison de la nécessité de prendre en compte les données statistiques les plus récentes.



I. Introduction

1. Comme tout programme, le Programme d'action de Beijing doit être suivi à l'aide d'indicateurs statistiques objectifs; plusieurs initiatives internationales ont eu pour but de recueillir les statistiques nécessaires à cette fin. Un des objectifs stratégiques du Programme lui-même est de produire et de diffuser des données et des informations ventilées par sexe aux fins de planification et d'évaluation.

2. En ce qui concerne la situation mondiale, la Division de statistique de l'ONU publie tous les cinq ans un rapport intitulé «Les femmes dans le monde» et publie également désormais des données sur l'Ensemble minimal d'indicateurs de l'égalité entre les sexes au niveau mondial².

3. L'Union européenne (UE), qui élabore actuellement un ensemble d'indicateurs visant à suivre la mise en œuvre du Programme d'action de Beijing dans ses États membres, dispose d'une stratégie et d'une feuille de route pour l'égalité entre les femmes et les hommes³. À l'été 2014, l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes a lancé le Gender Equality Index de l'UE (Index européen de l'égalité des sexes) qui synthétise les données sur l'égalité des sexes dans différents domaines⁴.

4. Le portail de données hommes-femmes de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) inclut des indicateurs sélectionnés illustrant les inégalités en matière d'éducation, d'emploi et d'entrepreneuriat, ainsi que la base de données Égalité homme-femme, Institutions et Développement⁵. Le portail de la Banque mondiale relatif aux données et aux statistiques en matière d'égalité des sexes donne accès à un ensemble de données concernant les deux sexes issues des données de l'ONU, ainsi qu'à des enquêtes et des rapports réalisés ou financés par la Banque mondiale⁶.

5. À la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE), l'Équipe spéciale pour les indicateurs de l'égalité entre les sexes a achevé en 2014 ses travaux consistant à synthétiser et à systématiser les indicateurs statistiques en matière d'égalité des sexes existants. Elle a établi un cadre pour regrouper les indicateurs en se fondant sur la plupart des domaines définis par les sections du Programme d'action de Beijing, chacun de ces domaines étant subdivisé en indicateurs prioritaires et secondaires. Les résultats de ces travaux apparaîtront dans la base de données de la CEE sur les statistiques différenciées selon le sexe⁷ qui contient actuellement des données destinées au suivi de la situation des femmes et des hommes dans les pays membres de la CEE et à l'évaluation de l'efficacité des politiques.

6. La base de données de la CEE sur les statistiques différenciées selon le sexe a été lancée en anglais et en russe en 2003. Elle porte notamment sur les thèmes ci-après: population, fécondité, familles et ménages, emploi et activité économique, éducation, vie publique et prise de décisions, santé et mortalité, délinquance et violence, sciences et technologies de l'information et de la communication, et équilibre entre vie privée et vie professionnelle. Les données proviennent des offices nationaux de statistique et de sources internationales.

² Voir à l'adresse suivante: <http://unstats.un.org/unsd/gender/default.html>.

³ Voir à l'adresse suivante: http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/employment_social_policy_equality/equality/indicators_gender.

⁴ Voir à l'adresse suivante: <http://eige.europa.eu/content/activities/gender-equality-index>.

⁵ Voir à l'adresse suivante: <http://www.oecd.org/fr/parite/donnees>.

⁶ Voir à l'adresse suivante: <http://datatopics.worldbank.org/gender>.

⁷ Voir à l'adresse suivante: <http://www.unece.org/data>.

7. Le présent document traite de la question de l'égalité des sexes et de son évolution dans un certain nombre de domaines et s'appuie sur les données issues de la base de données de la CEE sur les statistiques différenciées selon le sexe. Il commence par un examen des disparités entre les sexes en matière d'espérance de vie, pour se pencher ensuite sur des domaines comme l'éducation, l'emploi, le salaire, le pouvoir et la prise de décisions, et la violence. Le nombre de pays de la CEE pour lesquels on dispose de données varie. Ainsi, il existe davantage de données sur l'espérance de vie, les diplômés de l'enseignement supérieur et les parlementaires, que sur les taux d'homicide et le taux d'emploi des parents, qui sont disponibles pour moins de la moitié des pays membres seulement.

8. Dans la plupart des cas, l'évolution est mesurée par rapport à 2000, année pour laquelle les séries chronologiques de la base de données couvrent le plus grand nombre de pays. En ce qui concerne l'espérance de vie, les diplômés de l'enseignement supérieur et les parlementaires, les données disponibles permettent d'étudier les changements depuis 1995, année d'adoption du Programme d'action de Beijing.

9. Par souci de clarté dans la présentation, la plupart des graphiques figurant dans le présent document permettent de visualiser les valeurs pour le début et la fin de la période. Certains ne font apparaître que quelques pays qui ont été choisis parce qu'ils présentent des profils différents en termes de niveau et de courbe d'évolution, et ce, à partir d'une analyse portant sur l'ensemble de la période étudiée. On peut accéder à l'ensemble complet de données à l'aide du lien figurant en-dessous de chaque graphique qui mène à la section correspondante de la base de données de la CEE sur les statistiques différenciées selon le sexe.

II. Tendances observées dans certains aspects de l'égalité des sexes

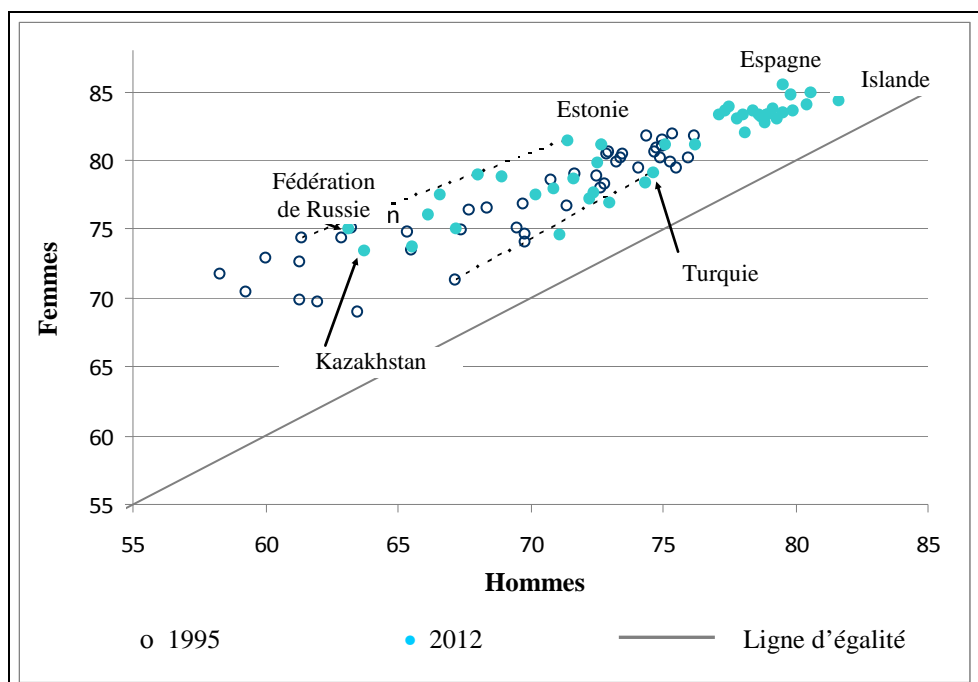
A. Espérance de vie

10. L'espérance de vie est l'indicateur synthétique le plus communément utilisé pour rendre compte de l'état de santé de la population et du développement humain. Une de ses caractéristiques bien connues est que celle des femmes est supérieure à celle des hommes, situation qui résulte d'une combinaison de facteurs biologiques, économiques et sociaux.

11. Depuis 1995, l'espérance de vie des deux sexes a augmenté dans tous les pays de la CEE, mais à des niveaux qui varient considérablement. Les points de la figure 1 représentent l'espérance de vie des hommes et des femmes dans 43 pays de la CEE en 1995 et en 2012, respectivement.

12. Les pays dans lesquels l'espérance de vie était la plus longue en 2012 – plus de 77 ans pour les hommes et de 82 ans pour les femmes – sont tous membres de l'OCDE. Les points situés dans la partie gauche du graphique, qui font apparaître une espérance de vie inférieure à 70 ans, représentent des pays d'Europe orientale et d'Asie centrale ainsi que des pays baltes. En 2012, l'espérance de vie la plus élevée pour les femmes était de 85,5 ans (Espagne) et de 81,6 ans pour les hommes (Islande).

Figure 1
Espérance de vie des femmes et des hommes à la naissance – diagramme de dispersion



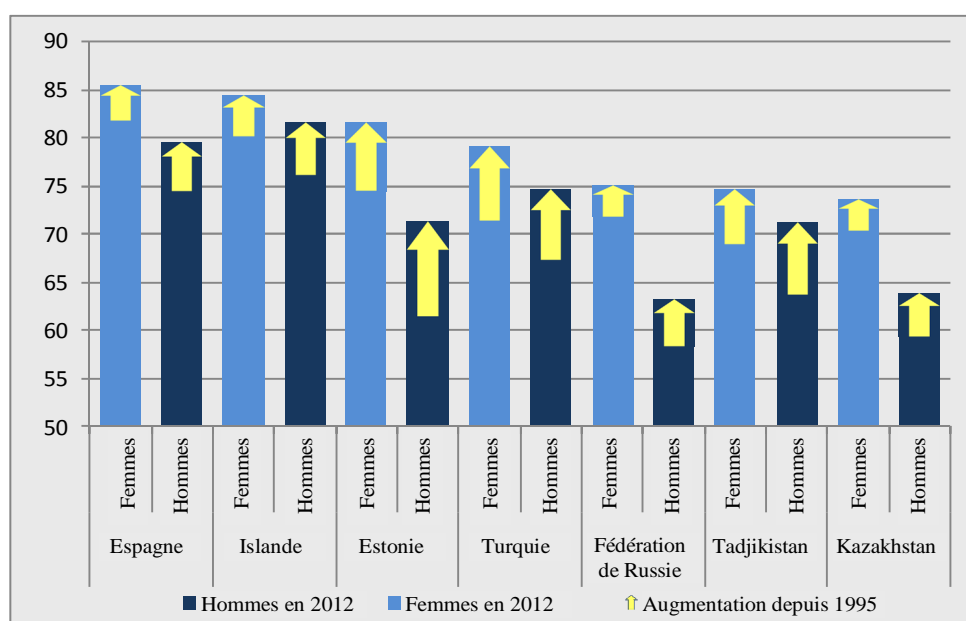
Source: Base de données de la CEE sur les statistiques différenciées selon le sexe (url: unece.org/data-LifeExpectancy). Les données les plus récentes pour la Fédération de Russie, le Kazakhstan, le Kirghizistan et la Lituanie datent de 2010.

13. Dans la figure 1, la distance entre chaque point de données et la ligne d'égalité illustre la différence d'espérance de vie entre les hommes et les femmes. Un pays dans lequel l'espérance de vie serait identique pour les deux sexes se situerait sur cette ligne. Or, force est de constater que tous les points de données sont au-dessus de la ligne, ce qui signifie que l'espérance de vie des femmes est supérieure à celle des hommes dans tous les pays, cette différence entre les sexes variant considérablement d'un pays à l'autre.

14. Si les femmes vivent plus longtemps que les hommes, ces derniers les rattrapent légèrement: l'augmentation médiane de l'espérance de vie des hommes est de 4,8 ans, contre 3,5 pour les femmes. Toutefois, dans six pays (Biélarus, Estonie, Fédération de Russie, Lettonie, Lituanie et Ukraine), la différence d'espérance de vie entre les hommes et les femmes est de 10 ans ou plus.

15. Depuis 1995, l'augmentation de l'espérance de vie (symbolisée par des flèches dans la figure 2) la plus marquée a été, pour les femmes, de 7,8 ans en Turquie et pour les hommes, de 10 ans en Estonie. Les changements constatés dans certains pays sont également illustrés dans la figure 2, qui fait apparaître les pays dans lesquels l'espérance de vie des hommes et des femmes est la plus haute et la plus basse, ainsi que des exemples de données concernant des pays de différentes régions géographiques.

Figure 2
Espérance de vie des hommes et des femmes à la naissance en 2012 dans certains pays, et évolution depuis 1995



Source: Base de données de la CEE sur les statistiques différenciées selon le sexe ([url: unece.org/data-LifeExpectancy](http://unece.org/data-LifeExpectancy)). Les données les plus récentes pour la Fédération de Russie et le Kazakhstan datent de 2010.

B. Éducation

1. Diplômés de l'enseignement supérieur

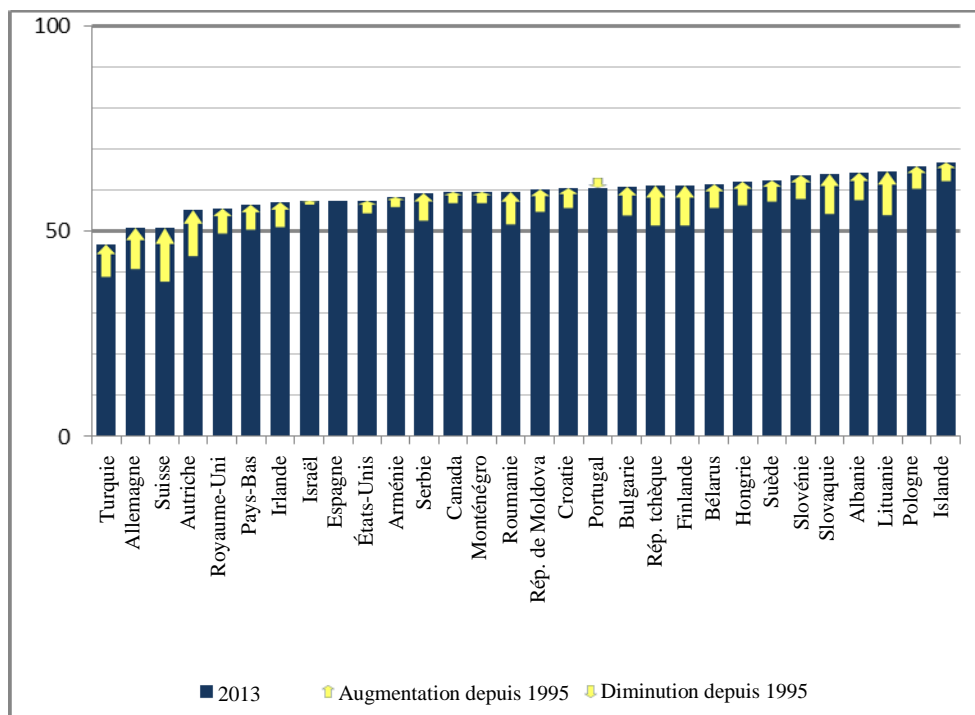
16. Dans la présente partie, on s'attache à définir la part de diplômées de l'enseignement supérieur, à savoir les diplômées des niveaux 5A (programmes d'enseignement théorique) et 6 (programmes de recherche avancée) de la Classification internationale type de l'éducation (CITE).

17. Parmi les 50 pays de la CEE pour lesquels on disposait de données pour 2011⁸, l'Azerbaïdjan, l'Ouzbékistan, le Tadjikistan et la Turquie sont les seuls dans lesquels le nombre d'hommes diplômés dans le cadre de programmes d'enseignement théorique et de recherche avancée est supérieur à celui des femmes. Sur ces quatre pays, c'est au Tadjikistan que le taux de femmes diplômées était le plus faible, à 32 %, tandis qu'en Turquie, il était de 47 %, en nette augmentation depuis 2000. Dans le reste des pays de la CEE, ce taux s'échelonnait entre 51 et 68 %.

18. Entre 1995 et 2011, la proportion de diplômées de l'enseignement supérieur s'est globalement accrue (fig. 3). Dans 25 des 30 pays pour lesquels il existe des données pour les deux années, les femmes comptaient pour plus de la moitié des diplômés de l'enseignement supérieur en 1995, chiffre qui n'a fait qu'augmenter depuis. Dans quatre autres pays (Allemagne, Autriche, Royaume-Uni et Suisse), la parité hommes-femmes a été atteinte depuis lors.

⁸ Dans la présente section, les années 1995, 2000 et 2011 renvoient aux années scolaires 1995/96, 2000/01 et 2011/12, respectivement.

Figure 3
**Proportion de femmes diplômées dans le cadre de programmes
d'enseignement théorique et de recherche avancée en 2011,
et évolution depuis 1995**

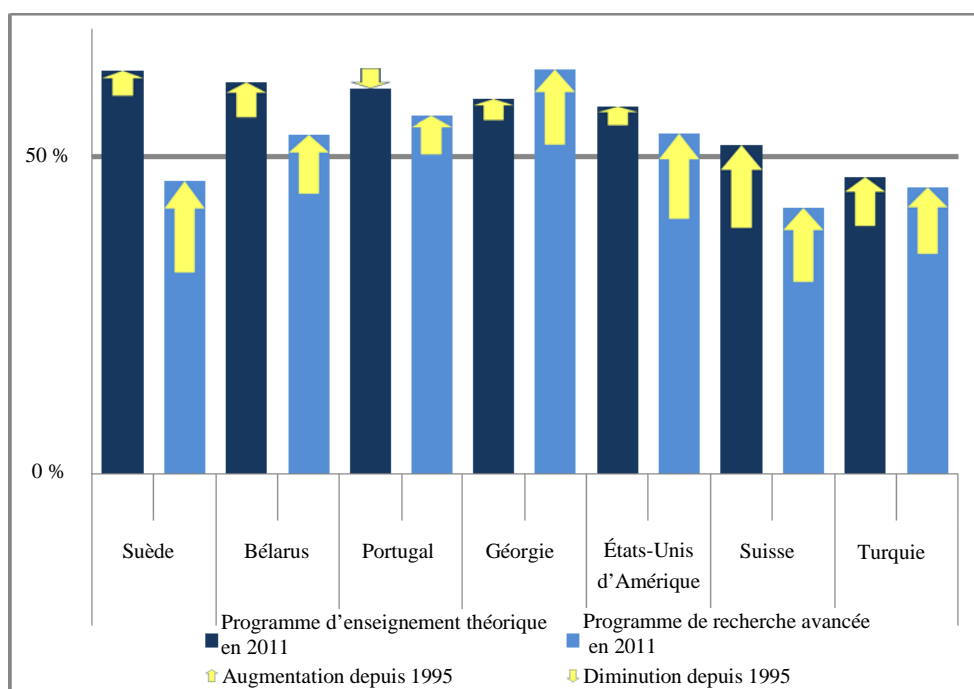


Source: Base de données de la CEE sur les statistiques différenciées selon le sexe (url: unece.org/data-Graduates). Pour l'Albanie et Israël, les données de 2011 se rapportent à 2010 et pour l'Islande, à 2009. Sont inclus les programmes d'enseignement théorique et de recherche avancée (niveaux 5A et 6 de la CITE).

19. Si les femmes sont globalement plus présentes dans les programmes d'enseignement théorique (niveau licence ou équivalent), constituant le gros des diplômés, il n'en est pas de même dans les programmes de recherche avancée (comme les doctorats) (fig. 4). Il existe toutefois une exception, en Géorgie, où la part de diplômées de programmes de recherche avancée est supérieure à celle de diplômées de programmes d'enseignement théorique. Dans 21 des 47 pays pour lesquels on dispose de données, la part des diplômées de programmes de recherche avancée a dépassé les 50 % depuis 1995.

Figure 4

Pourcentage de diplômées (dans le cadre de programmes d'enseignement théorique et de recherche avancée) dans certains pays en 2011, et évolution depuis 1995



Source: Base de données de la CEE sur les statistiques différenciées selon le sexe (url: unece.org/data-Graduates). L'année de référence pour le calcul de l'évolution est 1997 pour la Suisse et 2000 pour la Géorgie. Sont inclus les programmes d'enseignement théorique et de recherche avancée (niveaux 5A et 6 de la CITE).

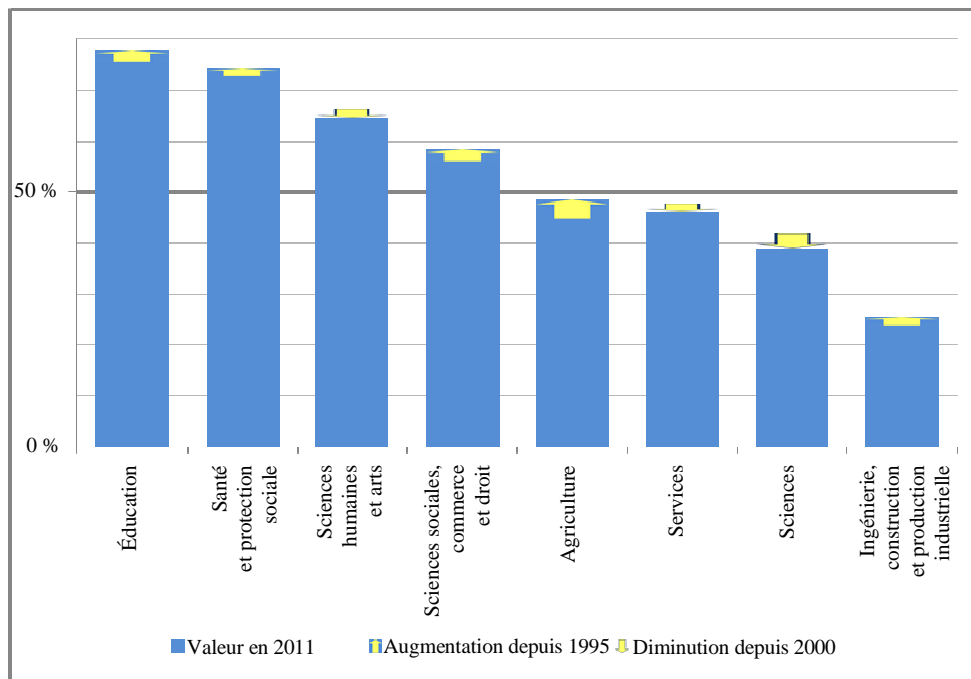
2. Domaines d'étude choisis par les hommes et les femmes

20. Le choix des domaines d'étude dans l'enseignement supérieur est intéressant pour l'analyse des différences entre les sexes car il peut révéler l'existence de stéréotypes quant aux domaines «masculins» ou «féminins». De plus, il se peut que certains domaines remportent davantage l'adhésion d'employeurs potentiels et soient donc susceptibles d'induire une discrimination professionnelle une fois les diplômés entrés sur le marché du travail.

21. Si le choix du domaine d'étude que font les étudiants et les étudiantes varie d'un pays à l'autre et dans le temps, les disparités entre les sexes que l'on observe généralement au regard de leur inscription dans telle ou telle filière, n'ont que peu évolué. Les progrès vers la parité enregistrés dans un domaine donné sont souvent contrebalancés par un renforcement des disparités entre les sexes dans un autre.

22. Lorsqu'on étudie la répartition des sexes dans un groupe donné de matières dans 33 pays de la CEE, on s'aperçoit qu'entre 2000 et 2011 la préférence des hommes et des femmes pour tel ou tel domaine a très légèrement évolué. Le même domaine reste toujours dominé par le même sexe, ce que montrent, depuis 2000, la légère augmentation de la proportion d'étudiantes dans des domaines où elles prédominaient déjà, comme l'éducation, la santé et la protection sociale, et la diminution de la proportion d'étudiantes dans des filières scientifiques, où les hommes sont déjà majoritaires.

Figure 5
Pourcentage d'étudiantes dans certains domaines de l'enseignement supérieur en 2011, et évolution depuis 2000

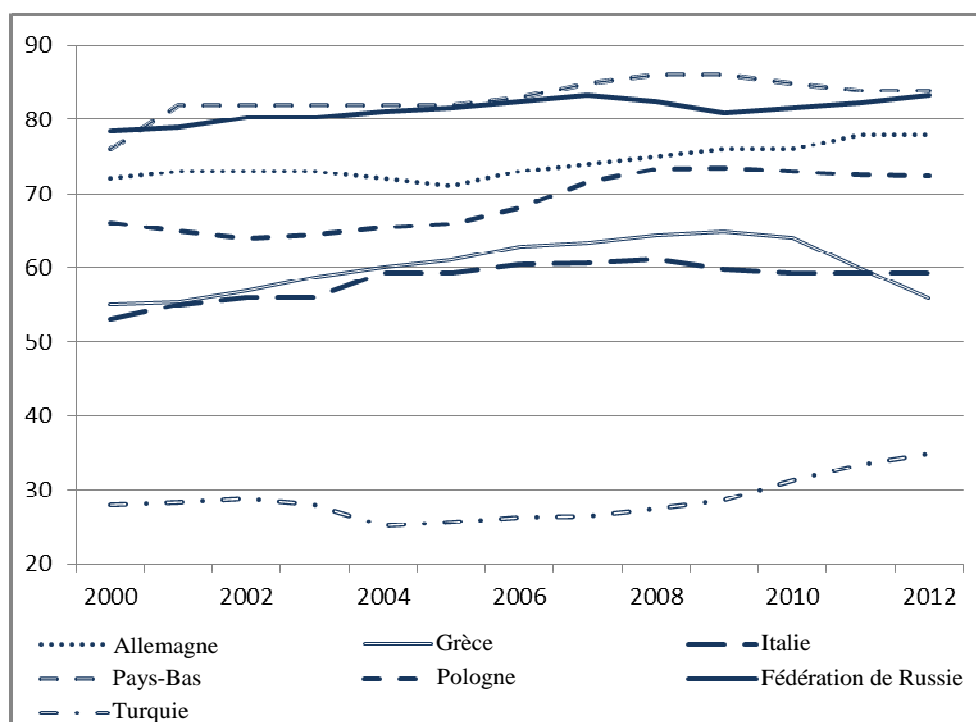


Source: Base de données de la CEE sur les statistiques différenciées selon le sexe ([url: unece.org/data-TertiaryStudents](http://unece.org/data-TertiaryStudents)). Moyenne des 33 pays pour lesquels il existait des données pour le début et pour la fin de la période. Sont inclus les programmes de recherche avancée, les programmes d'enseignement théorique et les programmes à vocation professionnelle (niveaux 5A, 5B et 6 de la CITE).

C. Emploi

23. Le taux d'emploi des femmes dans les pays de la CEE est resté largement inférieur à celui des hommes. La figure 6 présente le taux d'emploi des femmes de 25 à 49 ans dans certains pays, exprimé en pourcentage de la population ayant un emploi. Cette classe d'âge est représentative d'une période de la vie où les individus ont achevé leurs études et où la maternité peut être un facteur déterminant des inégalités entre les sexes en matière d'emploi.

Figure 6
Taux d'emploi des femmes de 25 à 49 ans dans certains pays entre 2000 et 2012, en pourcentage



Source: Base de données de la CEE sur les statistiques différenciées selon le sexe (url: unece.org/data-EmploymentRate1; pour la Fédération de Russie et la Turquie, l'url est la suivante: unece.org/data-EmploymentRate3).

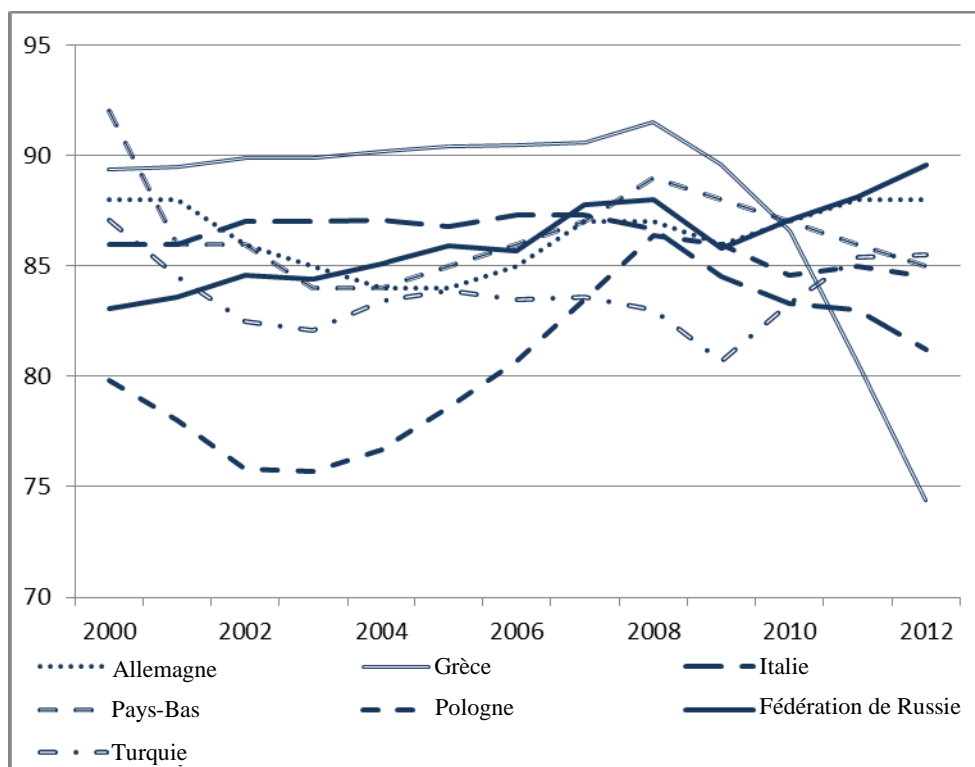
24. Le taux d'emploi des femmes varie beaucoup d'un pays à l'autre, qu'il s'agisse des niveaux ou des courbes d'évolution (fig. 6). Dans 21 des 27 pays pour lesquels on dispose de données, ce taux a augmenté entre 2000 et 2008 environ, tandis que, dans neuf d'entre eux, celui des hommes a chuté sur la même période. Après 2008, 17 pays ont vu chuter le taux d'emploi, des hommes comme des femmes, en raison de la récession mondiale.

25. En 2012, c'est en Turquie (35 %) et en Bosnie-Herzégovine (39 %) que le taux d'emploi des femmes de 25 à 49 ans était le plus bas. Dans d'autres pays, il était relativement bas, comme à Malte (50 %), dans la République de Moldova (53 %) et en Grèce (56 %). À l'autre extrémité du graphique se trouvent l'Autriche, la Norvège et la Suède où, en 2012, il oscillait entre 82 et 83 %, suivis de la Suisse (80 %).

26. Parmi les pays choisis pour illustrer les différentes tendances observées en ce qui concerne le taux d'emploi (fig. 6), l'Allemagne et la Turquie n'ont pas connu de chute du taux d'emploi des femmes après 2008. Dans le cas de la Grèce et de la Pologne, ce taux a continué de diminuer jusqu'en 2012, de façon marquée en Grèce. En Italie, après une augmentation jusqu'en 2004, le taux d'emploi des femmes s'est maintenu au même niveau et dans la Fédération de Russie, il a légèrement baissé, avant d'augmenter pour atteindre son niveau d'avant 2008.

27. La récession survenue après 2008 en Grèce et en Italie a plus durement touché l'emploi des hommes que celui des femmes. De même, vers 2003, la Pologne a connu un recul des taux d'emploi dont les hommes ont davantage fait les frais que les femmes, mais le taux d'emploi des hommes est ensuite reparti à la hausse plus vigoureusement que celui des femmes.

Figure 7
Taux d'emploi des hommes de 25 à 49 dans certains pays entre 2000 et 2012, en pourcentage



Source: Base de données de la CEE sur les statistiques différenciées selon le sexe (url: unece.org/data-EmploymentRate1; pour la Fédération de Russie et la Turquie, l'url est la suivante: unece.org/data-EmploymentRate3).

28. L'écart entre les taux d'emploi des hommes et des femmes a également évolué. Il peut être partiellement attribué à la division traditionnelle du travail par sexe, ainsi qu'à des causes économiques. On sait, par exemple, que les responsabilités familiales influent considérablement sur la participation des femmes au marché du travail et à l'emploi.

29. La figure 8 fait apparaître l'écart entre les taux d'emploi des hommes et des femmes et son évolution depuis 2000. Pour 20 des 28 pays pour lesquels il existe des données, cet écart s'est réduit, les réductions les plus importantes ayant été observées en Espagne, à Chypre, en Grèce, aux Pays-Bas, en Irlande et au Luxembourg. Dans 16 pays, la réduction s'est opérée dans le cadre d'une chute du taux d'emploi des hommes, et est symbolisée par des flèches rouges dans la figure 8. En Allemagne, en Israël, au Kazakhstan et en Pologne, l'écart s'est réduit alors que le taux d'emploi des hommes comme des femmes augmentait.

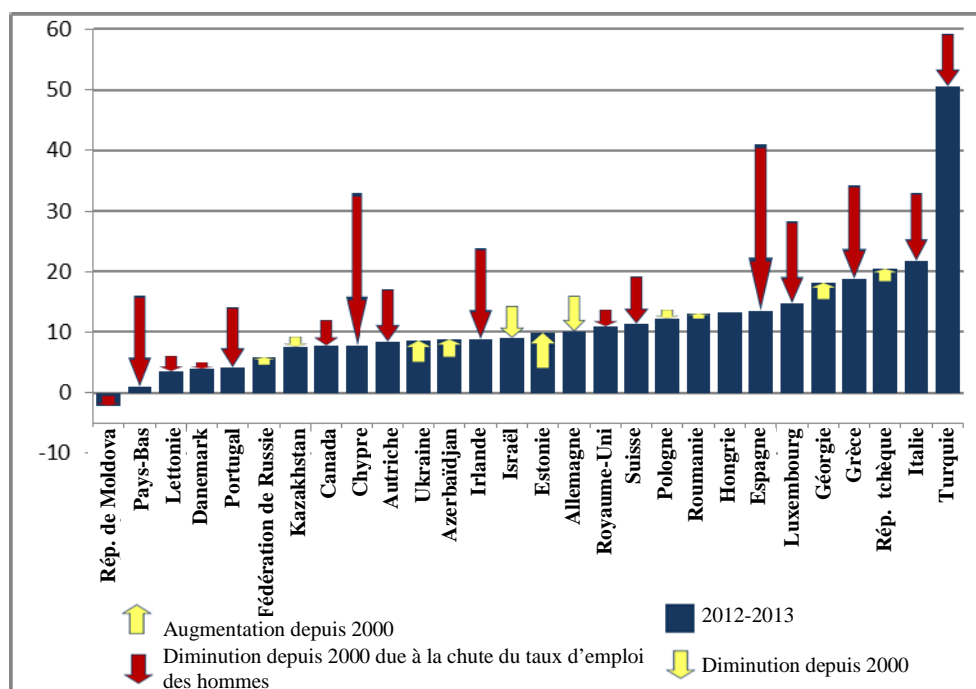
30. En République de Moldova, le taux d'emploi des femmes a dépassé celui des hommes. Dans cinq pays (Azerbaïdjan, Estonie, Géorgie, République tchèque et Ukraine), l'écart s'est creusé de plus de deux points de pourcentage. Dans sept pays, il se situe dans les deux points de pourcentage par rapport à sa valeur de 2000.

31. Dans la plupart des pays, la réduction de l'écart entre les taux d'emploi des hommes et des femmes dans les années de crise à partir de 2008 est due à une dégradation de la situation des hommes sur le marché de l'emploi plutôt qu'à une amélioration de celle des femmes. Il semble que la crise ait touché plus durement les emplois des hommes,

probablement parce que les licenciements ont essentiellement eu lieu dans des secteurs à dominance masculine⁹. Toutefois, même avant la crise de 2008, soit pendant la période allant de 2000 à 2008, les pays dont le taux d'emploi des femmes augmentait étaient plus nombreux que ceux qui connaissaient la situation inverse.

Figure 8

Écart entre les taux d'emploi des hommes et des femmes de 25 à 49 ans en 2012-2013, et évolution depuis 2000, en points de pourcentage



Source: Base de données de la CEE sur les statistiques différenciées selon le sexe (url pour les pays de la CEI, plus la Géorgie et la Turquie: Unece.org/data-EmploymentRate3; et pour les autres pays: Unece.org/data-EmploymentRate1). Les données du Kazakhstan pour 2000 se rapportent à 2001 et, pour la République tchèque et la Lettonie, à 2002.

32. L'écart entre les taux d'emploi des hommes et des femmes est bien inférieur s'agissant des personnes sans enfant que de parents d'enfants de 3 à 5 ans. Dans de nombreux pays, les taux d'emploi des hommes et des femmes de 25 à 49 ans sans enfant étaient quasiment identiques en 2013, comme c'est le cas du Canada, de l'Allemagne et de la Pologne dans la figure 9. S'agissant de parents d'enfants de 3 à 5 ans, le taux d'emploi des femmes était de 25 points de pourcentage inférieur à celui des hommes, ce qui indique qu'il incombe encore aux femmes de prendre soin des enfants avant leur scolarisation. Par ailleurs, dans un certain nombre de pays de la CEE, le taux d'emploi des femmes sans enfant a dépassé celui des hommes sans enfant.

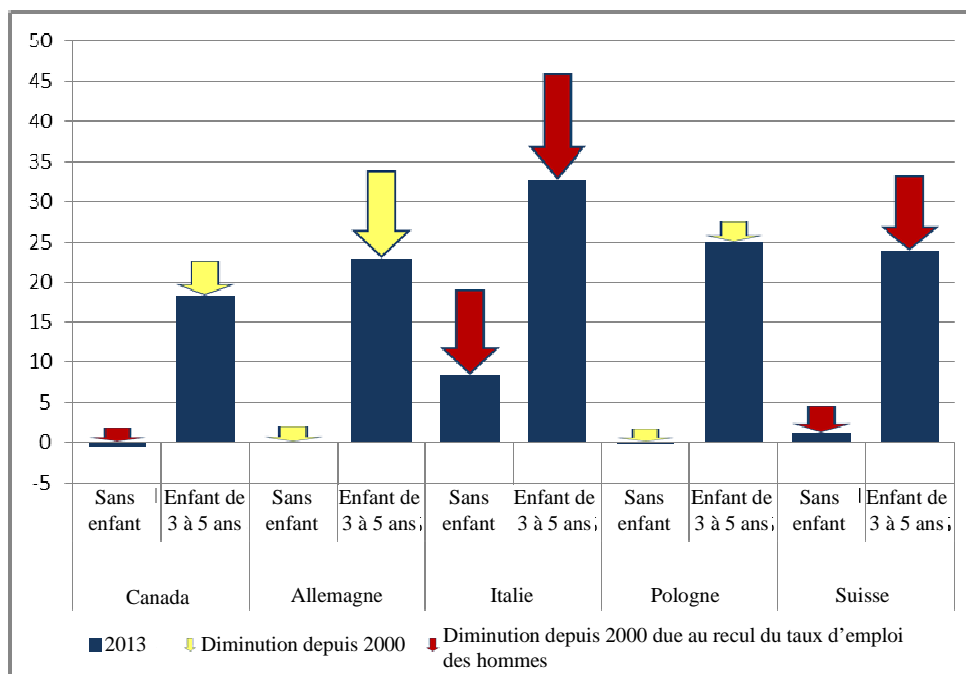
33. Dans de nombreux pays, notamment en Allemagne, au Canada et en Pologne qui sont représentés dans la figure 9, le taux d'emploi des hommes a augmenté ou stagné entre 2000 et 2013, d'où une réduction de l'écart entre les taux des hommes et des femmes qui peut s'expliquer par une augmentation de ce dernier. Dans d'autres, notamment l'Italie et la

⁹ Istat (2014), *The gender impact of the economic crisis*. Document de la Réunion de travail de la CEE sur les statistiques différenciées selon le sexe, Genève, mars 2014.

Suisse représentées dans ce graphique, cette réduction peut s'expliquer en partie par un recul du taux d'emploi des hommes au cours de la période considérée.

Figure 9

Écart entre les taux d'emploi par sexe des personnes de 25 à 49 ans sans enfant et avec des enfants de 3 à 5 ans en 2013, et évolution depuis 2000, en points de pourcentage



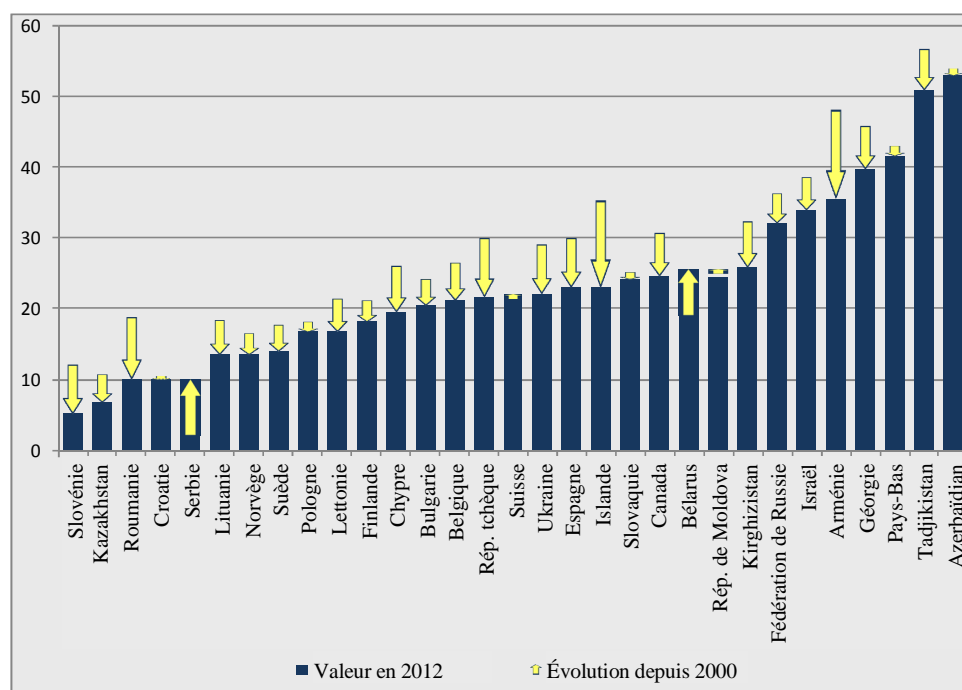
Source: Base de données de la CEE sur les statistiques différenciées selon le sexe ([url: unece.org/data-EmploymentRate1](http://unece.org/data-EmploymentRate1)). Les données pour l'Allemagne et l'Italie se rapportent à 2012.

D. Écart salarial

34. La base de données de la CEE sur les statistiques différenciées selon le sexe contient des données sur l'écart salarial entre hommes et femmes pour ce qui est de la rémunération mensuelle et du salaire horaire. Les chiffres relatifs à la rémunération mensuelle concernent les employés et les travailleurs indépendants quel que soit leur nombre d'heures de travail par mois. Ils tiennent également compte du paiement des heures supplémentaires, des primes et autres rémunérations non comptabilisés dans le calcul du salaire horaire des employés. Étant donné qu'en moyenne les femmes effectuent un nombre d'heures de travail inférieur à celui des hommes, l'écart entre hommes et femmes est généralement plus important pour la rémunération mensuelle que pour le salaire horaire.

35. Il existe d'importantes différences entre les pays de la CEE pour ce qui est de ces deux types de mesure de l'écart salarial. C'est en Azerbaïdjan et au Tadjikistan que l'écart salarial mensuel est le plus marqué (respectivement 53 et 51 %, voir fig. 10). Il est également élevé aux Pays-Bas où il est fréquent que les femmes travaillent à temps partiel. Les écarts les moins importants sont observés au Kazakhstan (7 %) et en Slovénie (5 %). Sur les 10 pays dans lesquels l'écart salarial mensuel excède 25 %, huit appartiennent à la région de l'Europe orientale, du Caucase et de l'Asie centrale. À l'autre extrémité du graphique, quatre des cinq pays où l'écart est de 10 % ou moins appartiennent à l'Europe du Sud-Est.

Figure 10
Écart salarial entre hommes et femmes (rémunération mensuelle) en 2012, exprimé en pourcentage, et évolution depuis 2000



Source: Base de données de la CEE sur les statistiques différenciées selon le sexe (url: unece.org/data-GenderPayGap1).

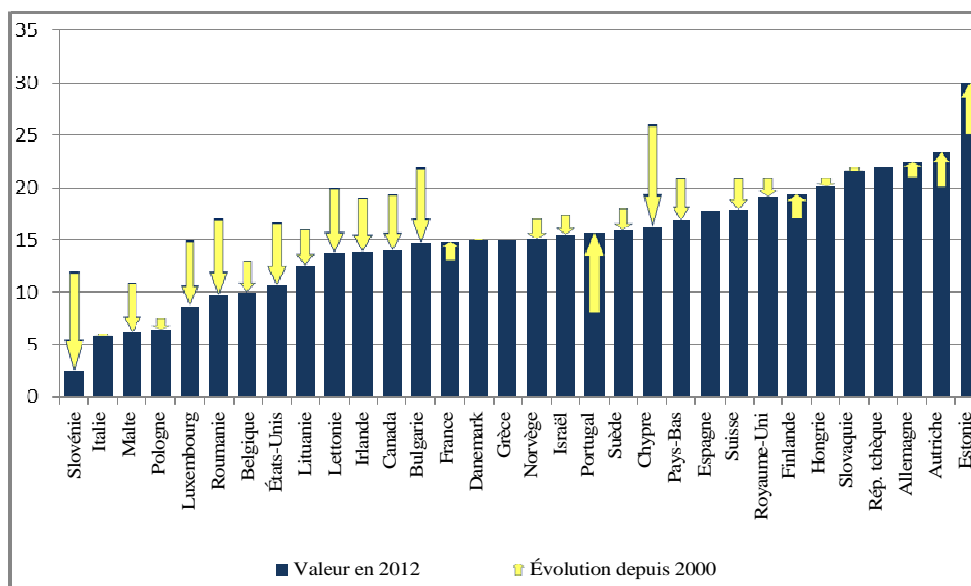
36. Sur les 31 pays pour lesquels on dispose de données, 27 ont connu une réduction de l'écart salarial mensuel entre hommes et femmes au cours des dix dernières années. Seuls deux pays, le Bélarus et la Serbie, ont enregistré une augmentation notable de cet écart, même si, pour cette dernière, il reste parmi les plus faibles de la région de la CEE.

37. En 2012, l'écart de salaire horaire entre hommes et femmes allait de 2,5 % en Slovaquie à 30 % en Estonie (fig. 11). Il dépassait les 20 % dans les pays d'Europe centrale ci-après: Allemagne, Autriche, Hongrie, République tchèque et Slovaquie. Cela mis à part, l'écart entre hommes et femmes n'évolue pas en fonction d'un schéma particulier selon la région géographique ou le niveau de développement économique. Il convient de noter toutefois l'absence de données comparables sur cet écart pour les pays d'Europe d'orientale, du Caucase et d'Asie centrale.

38. Dans 22 des 32 pays pour lesquels il existe des données, l'écart entre le salaire horaire des hommes et celui des femmes s'est réduit entre 2000 et 2012, de plus de cinq points de pourcentage dans neuf d'entre eux. Il a nettement augmenté en Estonie, passant de 25 à 30 % et au Portugal, de 8 à 16 %.

39. Dans les années intermédiaires entre 2000 et 2012, l'évolution de l'écart salarial n'a pas été fondamentalement différente de l'orientation générale qui se dégage lorsqu'on observe la situation en début et fin de période. Il existe toutefois des exceptions notables; ainsi, en Slovaquie et en Hongrie, l'écart s'est d'abord réduit avant de s'accroître en fin de période, et au Portugal l'écart a surtout augmenté après 2009.

Figure 11
Écart salarial entre hommes et femmes (salaire horaire) en 2012, exprimé en pourcentage, et évolution depuis 2000



Source: Base de données de la CEE sur les statistiques différenciées selon le sexe (url: unece.org/data-GenderPayGap1).

40. L'écart salarial entre hommes et femmes est le reflet d'interactions complexes entre des facteurs qui influent sur les niveaux de rémunération et de la façon dont les hommes et les femmes réagissent à ces facteurs. Des études ont montré que des facteurs tels que le niveau d'instruction, le secteur d'activité, la profession, l'ancienneté et le nombre d'heures travaillées avaient une influence directe sur les niveaux de rémunération et permettaient de mieux comprendre les mécanismes à l'œuvre derrière les niveaux atteints par l'écart salarial entre hommes et femmes et leur évolution¹⁰.

41. Le travail à temps partiel, par exemple, a une influence non seulement sur la rémunération mensuelle en raison du moindre nombre d'heures travaillées, mais aussi sur la faiblesse du salaire horaire¹¹. En ce qui concerne le niveau d'instruction et les catégories d'emploi, les retours sur investissements dans le capital humain, à savoir par l'éducation et l'expérience professionnelle, induisent une rémunération plus élevée. Toutefois, même si de plus en plus de femmes accèdent à des niveaux d'instruction supérieurs à ceux des hommes, l'écart salarial entre hommes et femmes perdure. Un autre facteur est le choix de l'emploi. Les femmes, mêmes très instruites, ont tendance à occuper des emplois moins rémunérés que ceux généralement occupés par des hommes.

42. La base de données de la CEE sur les statistiques différenciées selon le sexe contient des données sur l'écart salarial entre hommes et femmes par niveau d'instruction, même s'il n'existe de telles informations que pour peu de pays depuis 2000. Dans 21 des 33 pays pour lesquels on dispose de données récentes, c'est dans le groupe des employés ayant fait des

¹⁰ Nopo H., Daza N., Ramos J., 2012. Gender earning gaps around the world: a study of 64 countries. *International Journal of Manpower*, vol. 33, n° 5, 2012, p. 464 à 513;
 Jingyo S., 2010. Decomposition of the change in the gender wage gap. *Research in Business and Economics Journal*, vol. 1.

¹¹ OCDE (2012), *Inégalités hommes-femmes: il est temps d'agir*, Publications de l'OCDE; consultable à l'adresse suivante: <http://dx.doi.org/10.1787/9789264179660-fr>, p. 172.

études supérieures que les écarts salariaux sont les plus importants. Aucun schéma prédominant dans la variation de l'écart de rémunération mensuelle par niveau d'instruction n'a pu être mis à jour.

E. Pouvoir et prise de décisions

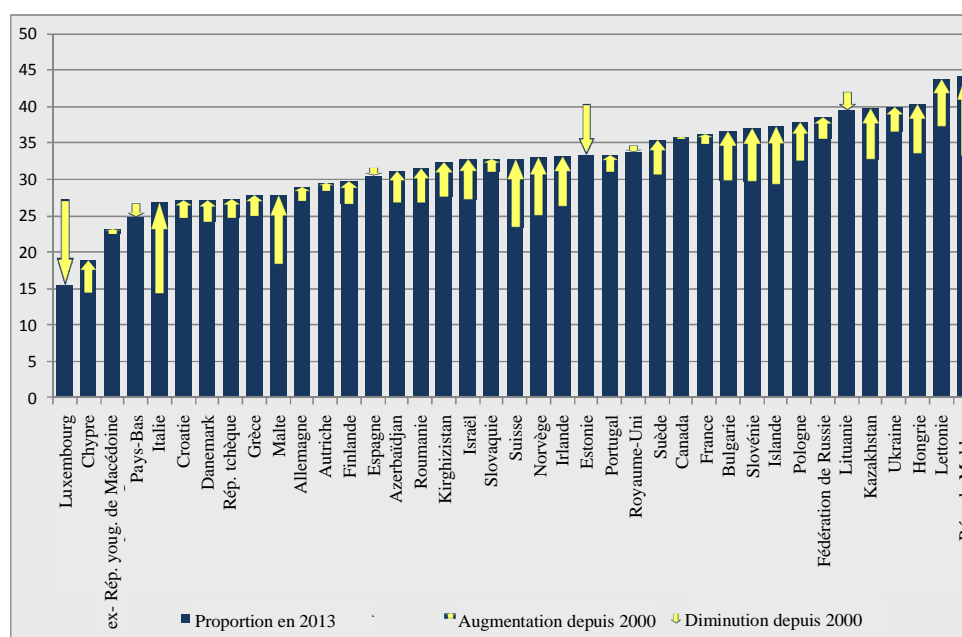
43. La présente section examine la proportion de femmes à des postes de direction et dans les rangs des parlementaires nationaux. On entend par «poste de direction» l'emploi qu'occupe une personne au sens du grand groupe 1 de la Classification internationale type des professions (CITP)¹².

44. En 2013, les femmes de la région de la CEE occupaient moins d'un tiers des postes de direction, la proportion allant de 16 % au Luxembourg à 44 % dans la République de Moldova (fig. 12). Quatre des sept pays où l'on observe le plus fort taux de femmes à des postes de direction sont situés en Europe orientale et en Asie centrale.

45. La proportion de femmes à des postes de direction a augmenté dans 33 des 39 pays pour lesquels il existe des données sur le sujet. Dans 13 pays, cette augmentation a été supérieure à 5 points de pourcentage et, dans deux d'entre eux (Italie et République de Moldova), à 10 points de pourcentage. Seuls le Luxembourg et l'Estonie ont enregistré un net recul, cette proportion passant de 27 à 16 % et de 40 à 33 %, respectivement.

Figure 12

Pourcentage de femmes à des postes de direction en 2013, et évolution depuis 2000



Source: Base de données de la CEE sur les statistiques différenciées selon le sexe (url: unece.org/data-EmploymentOccupation). Les données de 2013 concernant l'Azerbaïdjan, le Kazakhstan, la République de Moldova, l'ex-République yougoslave de Macédoine et l'Ukraine se rapportent à 2012 et celles concernant le Kirghizistan à 2010. Les données de 2000 concernant le Kazakhstan et l'ex-République yougoslave de Macédoine se rapportent à 2001 et celles concernant le Kirghizistan à 2002.

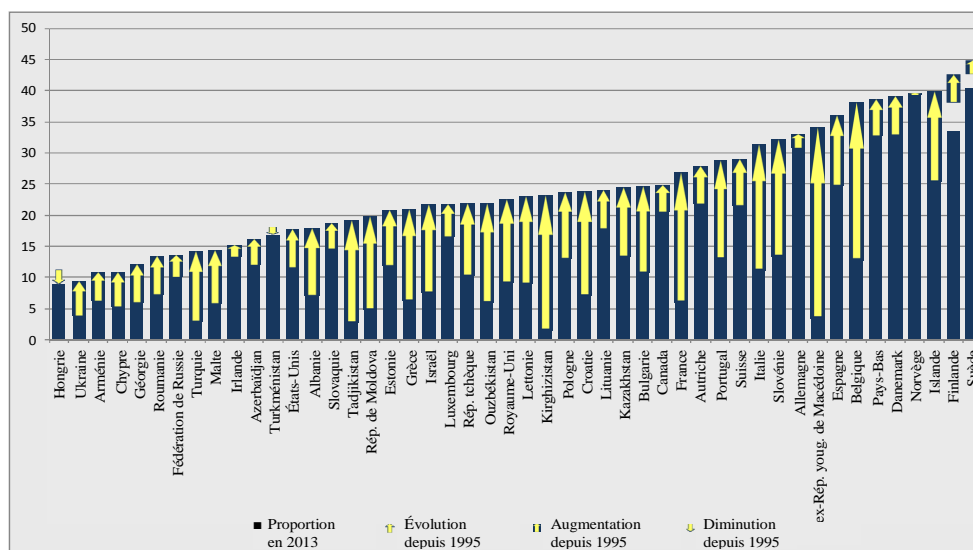
¹² Selon la CITP-08, les directeurs planifient, dirigent, coordonnent et évaluent l'ensemble des activités des entreprises, des gouvernements et d'autres organisations, ou des unités organisationnelles qui les composent, et formulent et révisent leurs politiques, lois, règles et règlements.

46. En 2013, la proportion de femmes siégeant dans les parlements des pays de la CEE allait de 9 % en Hongrie et en Ukraine à 40 % en Suède. Les cinq pays nordiques – Danemark, Finlande, Islande, Norvège et Suède – étaient les plus proches d’une représentation paritaire au sein de leur Parlement national (fig. 13). Sur les 17 pays dans lesquels la proportion de femmes parlementaires est inférieure à 20 %, 8 sont situés en Europe orientale, au Caucase et en Asie centrale et 4 en Europe du Sud-Est.

47. À quelques rares exceptions près, la proportion de femmes parlementaires au niveau national a considérablement augmenté dans les pays de la CEE. Elle a gagné plus de 10 points de pourcentage dans 20 pays, dont 5 (Belgique, ex-République yougoslave de Macédoine, France, Italie et Kirghizistan) où elle a progressé de 20 points de pourcentage ou plus. Dans aucun pays elle n’a connu de recul majeur.

Figure 13

Pourcentage de femmes parlementaires en 2013 et évolution depuis 1995



Source: Base de données de la CEE sur les statistiques différenciées selon le sexe ([url: unece.org/data-MembersParliament](http://unece.org/data-MembersParliament)).

48. La présence de femmes à des postes de haut niveau en général n’est pas nécessairement corrélée à leur représentation au Parlement. Par exemple, en Suède, la proportion de femmes au Parlement est beaucoup plus élevée qu’à des postes de direction. L’opposé est également vrai en République de Moldova, ce qui indique que dans tous les pays de la région, des progrès restent à faire.

49. Dans la plupart des pays de la CEE, on est encore loin d’une représentation paritaire dans les différentes sphères de pouvoir et les organes décisionnaires. Aucun pays n’est parvenu à une représentation paritaire au Parlement et à des postes de direction. Toutefois, on observe que la tendance est à une représentation plus égalitaire.

F. Violence à l’égard des femmes

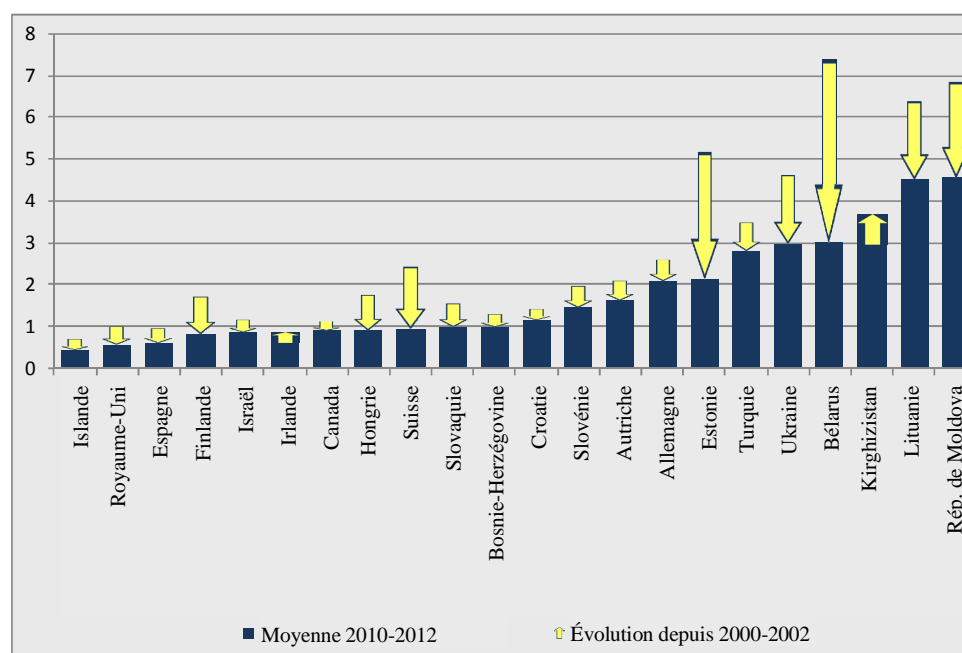
50. La sécurité est une autre des préoccupations des auteurs du Programme d’action de Beijing qui ont insisté sur la nécessité d’améliorer la situation des femmes, tant du point de vue des droits de l’homme que de leur bien-être. Dans le Programme, il a été souligné qu’il fallait mettre en place des politiques visant à éliminer toutes les formes de violence dirigée contre des femmes et produire des données sur le sujet afin de mesurer les progrès accomplis.

51. La base de données de la CEE sur les statistiques différenciées selon le sexe contient des données administratives sur les actes de violence, pour autant toutefois qu'il existe, dans le pays, des lois et des pratiques relatives à l'enregistrement, par les autorités, des différents types de délits et que les victimes aient la possibilité et la volonté de les dénoncer. Ces informations ne donnent pas d'indication sur le degré de violence auquel les femmes sont exposées et l'augmentation du nombre d'infractions enregistrées peut en fait être le signe d'un plus grand intérêt pour le sujet. Toutefois, en ce qui concerne la forme la plus grave de violence – l'homicide – on peut considérer que les données administratives sont suffisamment fiables pour établir des comparaisons internationales. En raison de la gravité des faits, les meurtres font généralement l'objet d'un enregistrement plus méticuleux et leur définition varie moins que celle d'autres délits¹³.

52. La figure 14 fait apparaître un recul du taux d'homicide des femmes au cours des dernières décennies dans presque tous les pays pour lesquels ces données existent. À l'exception du Kirghizistan, dans les pays où il était élevé sur la période 2000-2002, ce taux avait nettement baissé ces dix dernières années. Au Bélarus et en Estonie, il a décliné pour atteindre moins de la moitié de son niveau au début des années 2000. Bien qu'il ait baissé, il reste encore plus élevé dans quatre pays d'Europe orientale et d'Asie centrale (Bélarus, Kirghizistan, République de Moldova et Ukraine) et deux pays baltes (Estonie et Lituanie) que dans la majorité des autres pays.

Figure 14

**Taux d'homicide de femmes pour 100 000 femmes en 2010-2012
et évolution depuis 2000-2002**



Source: Base de données de la CEE sur les statistiques différenciées selon le sexe ([url: unece.org/data-VictimsCrime](http://unece.org/data-VictimsCrime)). En raison du faible nombre d'homicides de femmes survenus en une année dans les petits pays, le taux correspondant est une moyenne calculée respectivement pour les périodes 2000-2002 et 2010-2012.

¹³ Institut européen pour la prévention du crime et la lutte contre la délinquance (HEUNI), Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (2010). International statistics on crime and justice. HEUNI Publication Series No. 64.

53. Sur la même période, dans la plupart des pays, on a également observé une baisse du taux d'homicide d'hommes qui reste en général bien supérieur à celui des femmes. Une grande part des homicides de femmes sont commis par des membres de la famille, ce qui n'est pas le cas pour les hommes.

54. Il existe peu de données d'enquête qui permettraient de mesurer la prévalence de la violence à l'égard des femmes. Une enquête menée en 2011-2012 à l'échelle de l'UE donne une idée de l'ampleur de la violence commise sur ce territoire¹⁴. Selon l'enquête, un tiers des femmes de l'UE ont été victimes au moins une fois de violence, quelle qu'en soit la forme (physique ou sexuelle), depuis leur quinzième anniversaire; 22 % des femmes ont indiqué avoir subi la violence de leur partenaire précédent(e) ou actuel(le) et 22 % également, la violence d'une personne autre que leur partenaire depuis l'âge de 15 ans. Au cours des douze mois qui ont précédé l'enquête, 8 % des femmes ont connu une forme ou une autre de violence; 4 % des femmes ont subi la violence de leur partenaire et 5 % la violence d'une autre personne.

III. Conclusions

55. Globalement, au cours des quinze à vingt dernières années, la région de la CEE a évolué vers davantage d'égalité entre les sexes. Les disparités entre les sexes en matière de salaire et de représentation à des postes de direction et au parlement se sont considérablement réduites dans la plupart des pays. La différence entre les taux d'emploi s'est également estompée, même si dans la majorité des pays, cela est essentiellement dû à la chute du taux d'emploi des hommes. Quoi qu'il en soit, le léger fléchissement du taux d'emploi des femmes par rapport à celui des hommes dans les années de crise n'a pas pour autant contrecarrer la tendance générale à une plus grande égalité entre les sexes, et il serait important que le taux d'emploi des femmes comme des hommes remonte à l'issue de cette période de crise dans les pays touchés.

56. Dans la plupart des pays, les femmes sont désormais plus nombreuses que les hommes à être diplômées de l'enseignement supérieur, ce qui signifie qu'elles ne se heurtent pas à des obstacles à caractère sexiste dans l'accès à ce niveau d'instruction. Les différences en matière d'espérance de vie, moins élevée pour les hommes, se sont elles aussi réduites dans la plupart des pays et l'espérance de vie des femmes a continué d'augmenter dans tous les pays. Les taux d'homicide, d'homme comme de femmes, ont baissé dans une majorité de pays.

57. En dépit de toutes ces évolutions positives, d'importantes disparités demeurent, au détriment des femmes, dont le taux d'emploi reste largement inférieur à celui des hommes, en particulier dans les familles où vivent de jeunes enfants, et les salaires horaires demeurent plus bas. Cela peut être lié au choix persistant de domaines d'étude différents selon le sexe, qui se traduit ultérieurement par une discrimination professionnelle. Les femmes sont toujours sous-représentées aux postes de direction et parmi les parlementaires. Si les victimes de crimes violents sont majoritairement des hommes, les femmes subissent quant à elles pour beaucoup la violence de leur partenaire et des actes de violence sexuelle. On observe aussi de grandes différences entre les pays de la CEE et, en fonction du sujet, certains pays ou sous-régions sont en position dominante ou à la traîne.

¹⁴ FRA – Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (2014). La violence à l'égard des femmes: une enquête à l'échelle de l'Union européenne. Principaux résultats. Consultable à l'adresse suivante: <http://fra.europa.eu/en/publication/2014/vaw-survey-main-results>.

58. L'amélioration des statistiques au cours des dernières décennies est une des autres tendances observées à travers la base de données de la CEE sur les statistiques différenciées selon le sexe. Tous les pays de la CEE ne sont toutefois pas en mesure de produire tous les indicateurs nécessaires pour une bonne compréhension de leur situation en matière d'égalité des sexes. Par exemple, dans une grande partie de la région, il n'existe toujours pas de données d'enquête, qui sont pourtant indispensables pour mesurer la prévalence de la violence à l'égard des femmes, et les systèmes statistiques, mêmes les plus élaborés, n'ont commencé que récemment à collecter ce type d'informations. De même, peu de pays disposent de données sur le taux d'emploi des groupes de population visés par les politiques en matière d'égalité des sexes. Il faut donc absolument continuer à renforcer les capacités nationales en matière de statistiques différenciées selon le sexe dans les pays qui ont besoin d'aide, et à insister sur le fait qu'il est important de disposer d'une base factuelle et de suivre les initiatives en faveur de l'égalité des sexes.
